
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet du poste Lefrançois à 315-25 kV
sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien
par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-103

Le 23 juillet 2012

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet du poste Lefrançois (auparavant nommé Dufournel) à 315-25 kV sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2009-12-22	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2010-02-12	Délivrance de la directive
2012-02-20	Réception de l'étude d'impact
2012-05-02	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-06-04	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires
2012-07-18	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2012-07-19	Réception des réponses de l'initiateur à la deuxième série de questions et commentaires

Il est à noter qu'au moment du dépôt de l'avis de projet, le poste portait le nom de Dufournel avant d'être modifié par celui de Lefrançois par Hydro-Québec.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste de la Montmorency à 69-25 kV alimentant actuellement la municipalité de L'Ange-Gardien, l'île d'Orléans ainsi qu'une partie de la municipalité de Boischatel est considéré vétuste et nécessiterait des rénovations majeures à court terme si son utilisation était prolongée. Une section de la ligne d'alimentation du poste date de 1927 et doit être remplacée. Afin de remplacer le poste de la Montmorency, Hydro-Québec souhaite construire un nouveau poste à 315-25 kV, soit le poste Lefrançois. Ce poste sera relié par une ligne à 315 kV d'environ 180 m à la ligne de 315 kV Bersimis-2-Laurentides.

La construction et la mise en service du poste Lefrançois permettront de démanteler le poste de la Montmorency et sa ligne d'alimentation de 12 km ainsi qu'une ancienne ligne de transport à 69 kV qui longe le boulevard Sainte-Anne sur une longueur de 24 km.

Le site ciblé pour la construction du poste Lefrançois se situe entre une déchetterie et une ancienne carrière, sur le chemin Lucien-Lefrançois au sud de la ligne de transport à 315 kV actuelle. Le site se situe dans un secteur boisé sur le territoire de la municipalité de l'Ange-Gardien. Le poste comprendra deux transformateurs de puissance à 315-25 kV dotés de bassins de récupération d'huile, trois disjoncteurs à 315 kV isolés au gaz SF₆, deux massifs souterrains reliés à l'avenue Royale en longeant le chemin d'accès du poste et ensuite le chemin Lucien-Lefrançois. Ces massifs compteront chacun six conduits à 25 kV raccordés aux lignes de distribution enfouies le long de l'avenue Royale et aux lignes aériennes qui rejoignent les câbles sous-fluviaux desservant l'île d'Orléans. Enfin, le poste comprendra deux portiques d'entrée de ligne à 315 kV de 28 m de hauteur et un bâtiment de commande.

Les principaux impacts appréhendés sont liés au déboisement, aux sols contaminés, au contournement d'un ruisseau et à l'empiètement possible dans un milieu humide.

Les coûts de construction du poste Lefrançois et de sa ligne d'alimentation sont estimés à 37,5 M\$. La mise en service du poste est prévue en 2014.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;

- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

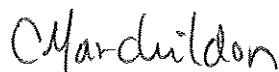
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Lefrançois à 315-25 kV – Étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, février 2012, pagination multiple et 7 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Lefrançois à 315-25 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, mai 2012, 21 pages et 1 annexe;
- Lettre de M. Michel Blouin, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 19 juillet 2012, concernant les réponses à la deuxième série de questions et commentaires, 2 pages et 1 pièce jointe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée du 12 février 2010. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.


Cynthia Marchildon, géographe, M.Sc.,
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres